

la Police informe

POLICE



Prévention contre le cambriolage

vigilance

vigilance

proximité

proximité

sécurité

sécurité



I. Généralités

II. Protection mécanique

| | |
|--|------|
| 1. La porte | p 10 |
| 2. Mesures prioritaires au niveau des portes..... | p 13 |
| 3. La porte de garage et la porte de derrière..... | p 14 |
| 4. La fenêtre | p 15 |
| 5. Le soupirail | p 17 |
| 6. Le grillage | p 18 |
| 7. Le volet | p 19 |

III. Protection électrique

| | |
|---|------|
| 1. Prévention par l'éclairage | p 21 |
| 2. Les principes du système d'alarme anti-intrusion | p 22 |

IV. Comportements

| | |
|------------------------------------|------|
| 1. Avant de partir en voyage | p 27 |
| 2. Le vol à la tire | p 29 |



I. Généralités



I. Généralités

L'objectif de cette brochure est de vous renseigner sur les moyens de prévention adéquats contre le cambriolage. Il faut vous rendre compte, qu'en vue du meilleur résultat, votre comportement sera tout aussi important que les différentes options de protection que vous choisirez.

Vous allez constater que la sécurité n'est pas gratuite. Nous attirons néanmoins votre attention sur le fait que le prix à payer pour une sécurité intelligente de votre habitation vaut bien l'investissement que vous réservez par exemple aux options de confort dans votre voiture.

Notre objectif est de vous présenter des réflexions fondamentales en matière de sécurisation de votre habitation. Ces quelques idées pourront vous guider dans votre éventuelle acquisition de matériel de sécurité. Pour de plus amples informations et des précisions techniques approfondies, nous vous suggérons de nous contacter au bureau conseils de la Section Prévention du Crime de la Police Grand-Ducale tél. : 4997-2333.

Notre conseil est gratuit dans l'intérêt de votre sécurité optimale.

A votre requête nous nous rendons aussi chez vous pour une analyse personnalisée des points faibles de votre maison ou appartement. Il s'entend que nos services sont gratuits.



Votre sécurité personnelle et physique passe avant tout. Vous pouvez vous faire cambrioler, même en étant chez vous, notamment en pleine nuit, en plein sommeil.

Le malheur est vite fait et les suites peuvent être très pénibles.

Il importe donc de détecter les points faibles de votre habitation et d'y remédier tout de suite.

Très souvent on peut aboutir à un très bon résultat avec de petites transformations.

Pensez y :

- Une bonne assurance n'empêche pas un cambriolage.
- Que vous ne possédiez ni bijoux ni argent, le cambrioleur ne le saura lui aussi qu' après avoir visité votre maison.
- Le cambrioleur ne parvient pas à ses fins si vous sécurisez votre habitation.



Quelques règles importantes à observer :

- Fermez systématiquement à clé vos portes vers l'extérieur, vos fenêtres et porte du garage, même en cas de courte absence!
- Dans les résidences, la porte principale doit être fermée à clé, aussi pendant la journée.
- Évitez de déposer des objets (planches ou échelles), qui pourraient servir de moyens d'escalade au cambrioleur, près de votre maison !
- Attention à la végétation trop exubérante, qui peut cacher la vue et servir de cachette au cambrioleur !
- Équipez vos murs et clôtures de dispositifs anti-franchissement !
- Installez votre éclairage extérieur aussi haut que possible, de manière à ce que toute votre propriété soit éclairée et qu'on ne puisse le détruire facilement!
- Veillez à ce que les fils électriques et téléphoniques ne soient pas accessibles de l'extérieur!
- Déposez vos objets de valeur (documents importants, bijoux ...) dans le coffre de votre banque !
- Faites un relevé avec des photos de vos objets de valeur. Ces documents peuvent servir à la Police pour retrouver vos biens en cas de vol, respectivement à votre assurance en vue du dédommagement.



II. Protection mécanique

1. La porte
2. La porte de garage
3. La porte de garage et la porte de derrière
4. La fenêtre
5. Le soupirail
6. Le grillage
7. Le volet



II. Protection mécanique

1. La porte d'entrée

Normes :

- porte de sécurité ENV 1627
- verre de sécurité EN 356
- classes: WK1 - WK6

Pour qu'une porte soit du type anti-effraction, il faut considérer les cinq points suivants :

1. Choisir un battant de constitution massive. En bois, il doit être structuré de préférence en plusieurs couches, de 40 à 60 mm d'épaisseur. En cas d'utilisation de panneaux de verre, il est conseillé de recourir à un vitrage anti-effraction, selon la norme EN 356.
2. Le châssis de la porte doit être constitué d'un matériel résistant, par exemple d'acier, et être solidement ancré dans la maçonnerie.
3. Au niveau de la serrure au moins trois verrous doivent pénétrer le châssis assez profondément.
4. Afin d'éviter que le cylindre ne soit arraché ou cassé, il doit être protégé par une armature de sécurité. Pour éviter la reproduction non autorisée de vos clés, n'utilisez que des cylindres brevetés avec une carte de légitimation.
5. Les cornières anti-pinces empêchent une effraction du côté des charnières.



Attention !

Les portes en carton ne sont pas sûres et ne devraient servir qu'à un usage intérieur.
Il est conseillé d'équiper les portes d'appartement d'un œil espion.

Dans certains cas, où des exigences de sécurité renforcées s'imposent, nous vous conseillons :

- un verrou à commande par moteur
- un contact de surveillance incorporé contre le vandalisme et les manipulations intempestives
- un contact de verrouillage associé à un système d'alarme





2. Mesures prioritaires au niveau des portes

Le vantail peut être renforcé par un panneau en tôle d'acier. Il faut cependant veiller à ce que les charnières soient suffisamment solides pour supporter le poids supplémentaire.

Le châssis doit être solidement ancré dans la maçonnerie. Le point le plus faible de la porte se trouve au niveau de la serrure. Pour y remédier, il est conseillé de fixer également une nappe de pêne en acier dans la maçonnerie.

Le cylindre doit être équipé d'une armature de sécurité, vissée de l'intérieur, afin que celle-ci ne puisse pas être dévissée de l'extérieur et que le cylindre ne puisse pas être démonté.

L'armature doit être équipée d'une plaque de recouvrement contre le décrottage du cylindre.

Une serrure à verrou transversal offre également une bonne protection, à condition qu'elle soit fixée solidement dans la maçonnerie.

Les cornières anti-pinces protègent la porte, côté charnières, contre l'effraction.



3. La porte de garage et la porte de derrière

La porte de garage

Pour bloquer une porte de garage on peut par exemple :

1. Percer deux trous dans le bord inférieur recourbé de la porte et glisser une tige métallique qui rentre dans le sol. La porte sera ainsi bloquée.
2. Percer un trou dans les rails de guidage derrière les roues. Glisser une tige dans le trou qui va bloquer la porte.
3. Fixer un ou deux verrous sur la porte du garage.

Attention !

Coupez le courant des portes de garage qui s'ouvrent par télécommande. Il est possible que celles-ci s'ouvrent même sans que quelqu'un ai touché à la télécommande. Une simple différence potentielle peut dérégler l'électronique du moteur.



La porte de derrière

La porte extérieure peut être renforcée avec deux ou plusieurs verrous solides. Ces éléments sont à installer en haut et en bas de la porte.

Une ou deux barres transversales peuvent à la limite remplacer les verrous. Deux tuyaux de conduite d'eau, emboîtés l'un dans l'autre peuvent remplacer une barre.

Si la porte est assortie de panneaux de verre, ceux-ci peuvent être protégés par un grillage, côté intérieur ou carrément être remplacés par un panneau en tôle d'acier.

Attention !

Beaucoup de portes extérieures sont mises en vente comme des portes de sécurité. Cependant, il s'agit souvent de portes de protection coupe-feu. Ces portes sont caractérisées par une couche de tôles fines et garnies à l'intérieur d'une matière anti-incendie.



4. La fenêtre

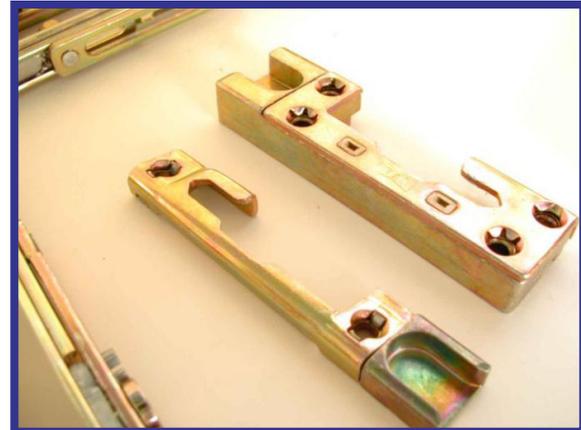
Le maillon le plus faible d'une fenêtre est la fermeture circulaire et non le vitrage, comme supposé par grand nombre de personnes.

Pour qu'une fenêtre puisse être considérée comme sécurisée, il faut considérer les trois éléments suivants:

1. La fenêtre doit être équipée d'une garniture de sécurité circulaire. Les tenons doivent pouvoir s'engager tout autour dans des nappes de pêne de sécurité en acier trempé.
2. Le poignet de la fenêtre doit être verrouillable. Ceci permet d'éviter que la fenêtre ne s'ouvre de l'extérieur, avec un fil de fer ou similaire, après le perçage d'un trou dans le cadre. La serrure au poignet constitue d'ailleurs aussi un dispositif de protection pour les enfants.
3. Un verre feuilleté selon la norme EN356 évite une pénétration par le vitrage. Le vitrage doit au moins être à l'épreuve de jets d'objets.

A ne pas oublier !

Les ouvertures au niveau du toit sont à considérer comme des fenêtres. Certains cambrioleurs entrent par le toit. Les lucarnes sont à traiter en conséquence. De surcroît, le vitrage feuilleté constitue une bonne protection contre la grêle.





Quelques conseils supplémentaires

Le poignet fermant à clé et le verre feuilleté ne sont efficaces que si la fenêtre est équipée d'une garniture de sécurité circulaire.

Des serrures supplémentaires, des serrures à palastre ou une fermeture à tiges de levier peuvent apporter une amélioration concrète, si le montage a été entrepris de manière professionnelle.





5. Le soupirail

Le soupirail peut être renforcé de l'intérieur par une fenêtre stable, une tôle d'acier ou par un grillage.

En guise de protection, les cours anglaises peuvent être recouvertes de caillebotis stables, à mailles serrées, respectivement d'un grillage anti-effraction.

Le grillage fixé solidement sur le soupirail de la cour anglaise représente une bonne alternative qui décourage le cambrioleur.



6. Le grillage

Pour une grille, il convient d'utiliser des barreaux en acier d'une épaisseur d'au moins 18 mm. Les intervalles entre les barreaux ne doivent pas dépasser les 12 cm.

Les barreaux sont à disposer en croix ou en losange et leurs extrémités doivent être ancrées au moins sur 8 cm dans la maçonnerie.

Il est conseillé de souder les barreaux aux points de contacts.

Le grillage doit être monté de façon à ce qu'il ne puisse pas être enlevé ou tordu de l'extérieur.





7. Le volet

Les volets en matière plastique sont constitués de fines lamelles. Ils sont conçus pour protéger l'habitation du soleil ou des regards indiscrets, mais ils ne représentent en aucun cas une protection efficace contre l'effraction.

Les volets en bois, en acier ou en aluminium offrent une protection plus élevée.

Les glissières doivent être montées dans la maçonnerie.

Un dispositif de blocage, monté dans le tiers supérieur du volet ou dans le caisson même, empêche que le volet puisse être soulevé.

Qu'ils soient activés manuellement ou électriquement ne fait pas de différence quant à la sécurité. Ce qui compte c'est que le volet ne puisse être soulevé.



III. Protection électrique

1. Prévention par l'éclairage
2. Les principes du système d'alarme anti-intrusion



III. Protection électrique

1. La prévention par l'éclairage

En principe, en automne et en hiver, lorsque les jours se raccourcissent et les nuits se rallongent, la lumière peut faire fuir les individus mal intentionnés.

Le détecteur de mouvement infrarouge externe allume des projecteurs dès que quelqu'un pénètre dans son champ. Des projecteurs peuvent éclairer votre entrée, votre accès au garage, votre arrière-cour.

L'éclairage dans votre maison peut être réglé par des minuteries préprogrammées.

Mais n'oubliez pas !

La lumière ne remplace ni une protection mécanique, ni un système d'alarme. Il ne s'agit que d'une disposition additionnelle à intégrer dans un concept général.



2. Les principes du système d'alarme anti-intrusion

Le système d'alarme peut être conçu selon deux concepts différents :

2.1. La volumétrie

Ce système est à conseiller pour la protection d'un dépôt, d'un magasin ou de tout autre local non-habité. Le concept repose sur le principe d'installer un certain nombre de détecteurs de mouvement aux lieux stratégiques.

L'effraction est signalisée lorsque le cambrioleur se trouve à l'intérieur du local. Il a donc forcé et franchi un obstacle, soit une porte ou une fenêtre.

2.2. La périphérie

Dans ce cas de figure toutes les ouvertures, portes extérieures et fenêtres sont surveillées individuellement à l'aide de contacts magnétiques. Les surfaces vitrées sont protégées par des détecteurs de bris de verre.

L'alarme est déclenchée au moment de la tentative d'effraction.



2.3. Volumétrique ou périphérique ?

Tout système d'alarme devrait être divisé en plusieurs zones.

Le système volumétrique est à déconseiller pour une habitation. Bien qu'on puisse activer une ou plusieurs zones et désactiver la zone où on se déplace, des fausses alertes sont à l'ordre du jour, surtout si un animal domestique circule librement dans l'enceinte protégée.

Le dispositif de sécurité périphérique permet aux occupants de se déplacer librement dans la maison, même si le système est activé. L'alarme est déclenchée au moment de la tentative d'effraction. L'auteur est donc à l'extérieur et n'a pas franchi la fenêtre ou la porte.

On peut installer simultanément les deux systèmes. Ceci est surtout indiqué pour des endroits à risques (banques, bijouteries, etc).

Quoi qu'il en soit, volumétrique ou périphérique, le système d'alarme constitue un moyen de prévention efficace contre le cambriolage.

Mettez-vous à la place du cambrioleur qui, juste après avoir réussi à ouvrir une porte ou une fenêtre, est surpris par le hurlement de la sirène.

La lumière s'allume dans la maison, les habitants se sont réveillés, un chien aboie dans le voisinage et le voisin remonte ses volets.

Il ne reste plus qu'une seule alternative au malfrat : prendre la fuite, s'il ne veut être arrêté par la Police.



2.4. Le signal d'alarme (indicateur sonore)

Une sirène intérieure et extérieure signale de manière acoustique et optique le déclenchement de l'alarme et met le cambrioleur en fuite. Celui-ci ignore si le déclenchement de l'alarme sera suivi ou non d'une intervention immédiate. La sirène extérieure ne doit pas être installée à proximité directe de tuyaux d'écoulement et doit être montée aussi haut que possible, de manière à ce qu'il est impossible de l'atteindre sans l'aide d'une grande échelle.

2.5. Clavier et télécommande

Les systèmes d'alarme peuvent être manipulés par clavier ou par télécommande.

Le clavier doit impérativement être installé à l'intérieur afin qu'une tierce personne ne puisse observer les manipulations. La télécommande a l'avantage qu'on n'a pas besoin de temporisation sur la porte du garage ou la porte d'entrée. On peut activer ou désactiver le système de l'extérieur.

Une temporisation sur la porte est nécessaire pour pouvoir manipuler le clavier. La durée de la temporisation doit être réglée au strict minimum nécessaire pour pouvoir désactiver le système.

Un clavier dans la chambre à coucher indique l'état du système resp. l'ouverture d'une porte ou d'une fenêtre en cas d'effraction.



2.6. Le transmetteur téléphonique

Bon nombre de fabricants intègrent un transmetteur téléphonique dans le central du système d'alarme. La transmission de l'alarme par ligne téléphonique vers une ou plusieurs personnes de votre choix, respectivement une société de gardiennage, permet une intervention rapide.

2.7. Système d'alarme avec fil ou sans fil ?

Si pendant la construction d'une maison on décide d'installer un système d'alarme, il faut prévoir un système avec fil. Ce système permet d'intégrer les contacts magnétiques dans les fenêtres et les portes. Ils deviennent dès lors invisibles. Tout le système est connecté au courant électrique en permanence.

Avec le système sans fil, les contacts magnétiques doivent être fixés sur le cadre de la porte ou de la fenêtre. Ils ont une certaine taille du fait que des émetteurs y sont intégrés. Dans ce cas de figure, les émetteurs sont alimentés par des piles électriques. Les contacts sont donc visibles et il ne faut pas oublier de changer les batteries périodiquement.

De toute façon tout système d'alarme nécessite une maintenance régulière.



IV. Comportements

1. Avant de partir en voyage
2. Le vol à la tire



IV. Comportements

1. Avant de partir en voyage

Le voisin, cet ami si précieux !

L'aide entre voisins est une chose précieuse et repose sur la réciprocité.

Prévenez vos voisins si certaines personnes (famille, amis) sont susceptibles de se rendre chez vous en votre absence.

Avant de partir en voyage, informez vos voisins de vos dates de départ et de retour.

Prévenez votre commissariat de proximité de votre départ.

Que peuvent faire vos voisins ?

- En cas de faits suspects, les signaler au poste de police le plus proche.
- En cas d'urgence, composer le 113.
- Vider régulièrement votre boîte aux lettres.
- Contrôler votre domicile à des heures variables.
- S'occuper des plantes ou des animaux.
- Remonter stores et volets pendant la journée.
- Faire fonctionner l'arroseuse.
- Utiliser votre corde à linge.
- Utiliser votre poubelle si elle se trouve à l'extérieur.
- Eventuellement couper le gazon.
- Stationner leur voiture dans votre entrée du garage.



Que pouvez vous faire vous-même ?

- N'attirez pas l'attention sur votre départ, par une annonce dans un journal ou un message sur votre répondeur téléphonique.
- Demandez à votre bureau de poste de faire suivre votre courrier et vos journaux.
- Confiez à une personne de confiance votre adresse de vacances, la clé de votre domicile et le code de votre système d'alarme.
- Ne fermez pas à clé vos meubles et portes à l'intérieur de votre domicile.
- Coupez les robinets d'arrivée de gaz et d'eau.
- Ne conservez pas d'argent à votre domicile.
- Déposez vos objets de valeur dans un coffre-fort à la banque.
- Vérifiez le montant de la couverture de votre assurance mobilière d'habitation.
- Faites des photos et une liste de vos objets de valeur. Déposez ce dossier dans le coffre-fort à la banque.
- Vérifiez que toutes les portes extérieures et fenêtres soient verrouillées.
- Fermez la porte du garage à l'aide de dispositifs de verrouillage supplémentaires et protégez les soupiraux de la cave.
- Vérifiez que l'éclairage du jardin et de la terrasse ne puissent se déclencher en plein jour.
- Pensez à donner les soins nécessaires à votre jardin. Tondez la pelouse et coupez les fleurs fanées.
- N'abandonnez pas la tondeuse à gazon, à découvert, dans le jardin.
- Veillez à ne pas laisser d'échelle ou autres moyens d'escalade (meubles de jardin, poubelle etc.) à la portée d'utilisateurs indésirables.
- Si des travaux doivent être effectués à votre domicile pendant votre absence, demandez à un voisin ou un ami d'être présent.



2. Attention au vol à la tire

Le plus souvent les pickpockets agissent en groupe. Lorsqu'un pickpocket est pris sur le fait, il a déjà remis le portefeuille volé à un complice, qui s'est éloigné du lieu de l'action.

L'occasion d'opérer s'offre toujours au voleur, lorsque l'attention de sa victime est détournée :

- au milieu d'une foule
- en attente (p. ex. dans une queue)
- en conversation
- en promenade au marché, à la foire, lors de manifestations diverses

Ce sont les femmes qui sont particulièrement exposées. Elles portent souvent leur porte-monnaie à vue dans leur sac ouvert.





Comment se prémunir contre un vol à la tire ?

- Faire preuve de la plus grande vigilance en montant dans un bus. Le pickpocket profite des foules de personnes.
- Ne pas poser de portefeuille sur le dessus d'un panier.
- Coincer son sac à main sous son bras.
- Ne jamais porter de sac en bandoulière.
- Sur son lieu de travail, ranger son sac à main dans un placard fermant à clé.
- Ne jamais laisser de portefeuille dans la poche d'une veste non portée.
- Il est conseillé aux hommes de mettre leur portefeuille exclusivement dans la poche intérieure fermée de leur veste.
- Se montrer méfiant vis-à-vis de tous les inconnus qui par exemple :
 - Vous demandent un chemin
 - Vous demandent de la monnaie
 - Vous observent quand vous retirez de l'argent au bancomat
 - Vous demandent de porter vos achats
- Ne pas oublier que les pickpockets ressemblent à tout un chacun.

